

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2021

L'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de l'aéroclub de Creil-Senlis-Chantilly s'est réunie le 20 décembre 2021 à 19 heures en distanciel, via le système de visioconférence ZOOM, sous la présidence de Pascal CHAGNON, président de l'Association.

Avant d'ouvrir la séance, un appel a été réalisé. Comme annoncé dans la convocation pour l'AGE, la participation au vote à distance a servi également de participation à l'AGE.

Avec un total de 61 membres ayant la possibilité de voter, 41 se sont exprimés dans le système de votes. Le quorum étant fixé à 50% dans nos Statuts (cf. article 14), il a donc été atteint et l'Assemblée Générale Extraordinaire a été déclarée ouverte à 19h15.

ORDRE DU JOUR

1. **Valider le type d'avion à acheter**
2. **Accorder l'autorisation au Président et au Trésorier de souscrire un prêt bancaire pour réaliser l'achat de l'avion**

Pascal Chagnon a débuté la séance en adressant à tous quelques paroles de bienvenue, et a présenté l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Il a rappelé qu'un système de vote à distance *Google Forms* avait été mis en place durant la semaine précédant l'AGE, et l'a clôturé durant la séance de réunion à 19h15.

Pour rappels et conformément à nos Statuts (cf. articles 13 et 14), seuls pouvaient prendre part au vote les membres associatifs et les membres actifs à jour de leur cotisation et membres de l'aéroclub depuis au moins six mois, ainsi que titulaires d'une licence fédérale FFA en cours de validité.

Le responsable de la section Vol Moteur du CSA BA110 disposait d'une unique voix CSA pour l'ensemble des membres de la section qui est un membre associatif de l'aéroclub.

1. Validation du type d'avion à acheter

Les résultats de vote ont été les suivants, pour un total de 41 votants :

- 15 votants pour un avion type Robin DR400-120 cv ; soit un total de 36,6 % ;
- 26 votants pour un avion type Robin DR400-180 cv ; soit un total de 63,4 %.

(Cf. résultats officiels *Google Forms* mis en annexe du présent document de PV de réunion AGE).

- **L'AGE vote OUI à la majorité des présents et représentés pour l'achat d'un avion de type Robin DR400-180 cv.**

2. Autorisation à donner au Président et au Trésorier pour souscrire un prêt bancaire en vue de réaliser l'achat de l'avion

Les résultats de vote ont été les suivants, pour un total de 41 votants :

- 41 votants pour accorder l'autorisation au Président et au Trésorier de procéder à un prêt bancaire pour l'achat de l'avion ; soit un total de 100 %.

(Cf. résultats officiels *Google Forms* mis en annexe du présent document de PV de réunion AGE).

- **L'AGE vote OUI à la majorité des présents et représentés pour autoriser le Président et le Trésorier de l'Association à souscrire un prêt bancaire en vue d'acheter l'avion désigné précédemment.**

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séances débattues, la séance s'est achevée à 19h30.

Nicolas PINHAS
Secrétaire Général

Handwritten signature of Nicolas PINHAS, Secretary General, consisting of a stylized 'N' and 'P' followed by a horizontal line.

Pascal CHAGNON
Président

Handwritten signature of Pascal CHAGNON, President, featuring a large loop and a horizontal line.

Résultats des votes réalisés sous Google Forms par les membres de l'aéroclub de Creil-Senlis-Chantilly en date du 20 décembre 2021 à 19h15 :

